



PRÉFET DES ARDENNES

7-1
ARRIVÉ le
22 AVR. 2013
VILLE de NOUZONVILLE

Direction départementale
des territoires
Service eau, aménagement
des territoires et environnement
Développement local et transfrontalier

Charleville-Mézières, le 10 Avril 2013

Monsieur le Maire

21 Place Gambetta

08700 Nouzonville

Affaire suivie par : Michel Furlan
Tel : 03 51 16 52 36
Fax : 03 24 37 52 52
@ : michel.furlan@ardennes.gouv.fr

Objet : Elaboration du plan local d'urbanisme, avis de la CDCEA

Monsieur le Maire,

Comme suite à votre demande, le projet de plan local d'urbanisme de Nouzonville a été présenté à la séance de la commission départementale de la consommation des espaces agricoles du 5 avril 2013.

Après analyse des éléments contenus dans le dossier, les membres ont émis un avis favorable.

Le présent avis devra être joint au dossier d'enquête.

Veillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Préfet,
Le directeur départemental des territoires adjoint,
Président de séance,

Jean-François Laigre